



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

PREMIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2024

Consultez
votre
calendrier !



Les gros rebuts doivent être placés de façon ordonnée, en bordure de rue et avant 7 h le matin de la collecte.

Les amoncellements de petits déchets ne seront pas ramassés.

Saviez-vous que les encombrants collectés sont envoyés à l'enfouissement ?
Pensez à les donner, les vendre en ligne ou les déposer dans un écocentre !

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, laveuses, sécheuses, toilettes, évier, jouets et équipements sportifs volumineux, tapis attachés, etc.

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction, pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton.



www.riam.quebec
450 774-2350